

Groupe de travail vélo **Sensibilisation et incitation à la pratique**

Mardi 5 juillet 2022



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Temps d'interconnaissance



Pourquoi ce groupe de travail Vélo ?





Volonté politique d'agir sur les mobilités pour :

- **réduire l'empreinte carbone et les émissions de GES**
- **inciter aux changements de modes de vie/de pratiques**

En :

- favorisant les modes de déplacement doux en toute sécurité
- offrant une ville apaisée
- proposant des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle
- en ouvrant la réflexion largement sur les mobilités

Axes de travail pour la Ville

- Favoriser les déplacements à vélo
- Garantir l'accessibilité piétonne
- Expérimenter la piétonnisation du centre-ville
- Garantir une offre de transport collectif adaptée



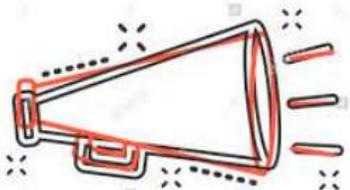
Favoriser les déplacements à vélo

Enjeux

- favoriser les déplacements domicile-travail à vélo
- inciter aux déplacements à vélo pour aller à l'école, au collège et aux activités de loisirs
- garantir la sécurité des déplacements à vélo

Axes de travail

- le maillage
- les conditions de cyclabilité
- la sensibilisation et la promotion du vélo



Appel à participation des habitants pour...

- Partager les visions du développement du vélo à La Chapelle sur Erdre
- Apporter un regard d'utilisateur
- Co-construire les projets

⇒ Constitution d'un groupe de travail :

- permanent
- ouvert à toutes et tous
- à participation libre

Deux thématiques de travail autour du vélo :

- **Le maillage et les conditions de cyclabilité** : une première réunion le 9 juin sur :
 - Le maillage idéal
 - Les points de vigilance sur les conditions de cyclabilité
 - La présentation d'un projet Rue Haute-Gournière=>La prochaine réunion aura lieu le 15/09

- **La sensibilisation et l'incitation à la pratique** : c'est l'objet du RV de ce soir
 - Centrée sur l'utilisateur
 - Et sur les conditions de changement de pratiques

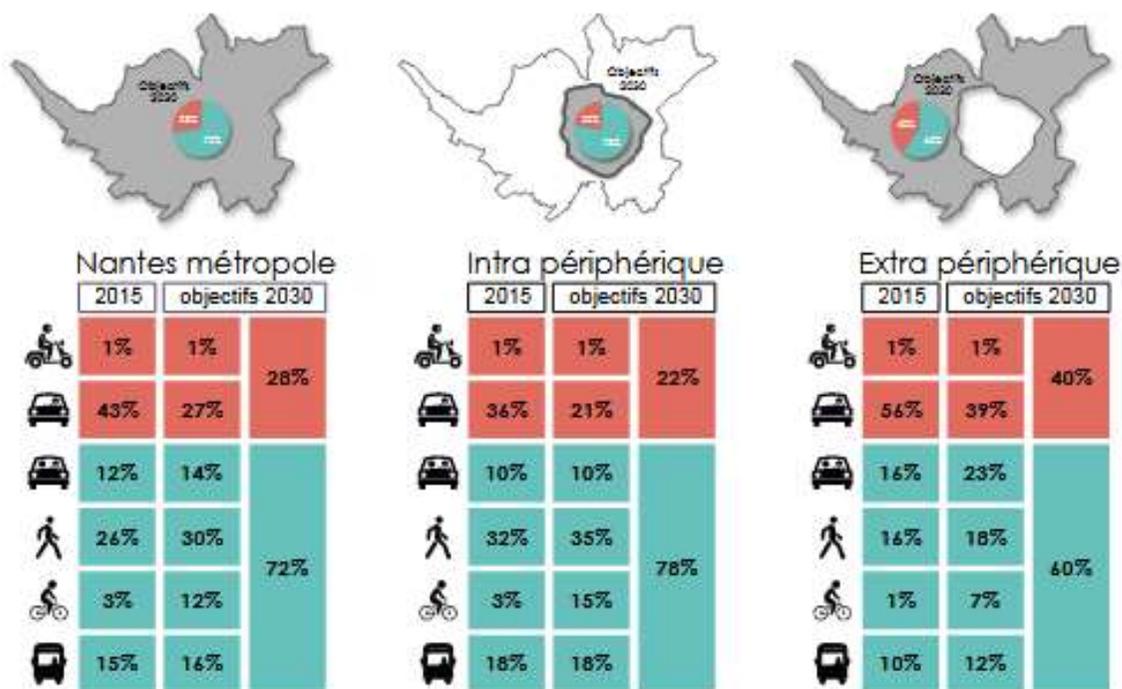
Le cadre d'action de la Ville

La **compétence Mobilité** est dévolue à :

- **Nantes Métropole**, autorité organisatrice des mobilités qui organise
 - les transports urbains (tramway, bus et transports scolaires) – délégation à la SEMITAN
 - les mobilités actives et partagées (transport à la demande, covoiturage, autopartage, location de vélos...)
- **la Région des Pays de la Loire**, autorité organisatrice des mobilités régionales qui organise les services d'intérêt régional
 - le tram-train pour notre commune

Mise en œuvre d'un **Plan de Déplacements Urbains** à l'échelle de la métropole

- planification et organisation des différents services de déplacements à l'horizon 2030
- avec des objectifs chiffrés sur la réduction de la part des modes motorisés individuels au profit des modes actifs





1er temps de travail : quels sont les freins à l'usage du vélo ?

Danger :

- > non adaptation entre l'aménagement et les règles de vitesse (ex : chaudière rue du Château d'Eau)
- > présence de potelets
- > cyclabilité des ronds-points (ex : Noieries, autoroute...)
- > cohabitation difficile avec trottinettes électriques, piétons, voitures...

Pas de stationnement sécurisé :

- > aux arrêts de transports collectifs (Coutancière, tram-train = accès difficiles)
- > près des écoles
- > chez soi
- > sur le lieu de travail
- > sur l'espace public

Manque de culture vélo, d'apprentissage, de sensibilisation

Pas de vélo et/ou pas de vélo en état de marche et/ou manque d'un équipement de base (sonnette, éclairage, casque...)

Méconnaissance des types de vélos existants

Pas d'aménagement cyclable

La météo qui nécessite éclairage et équipements adaptés

Peur : de se lancer, sécurité

Méconnaissance des parcours : des continuités cyclables, des aménagements et des chemins de traverse

Le budget

On n'a pas pensé à prendre le vélo

L'âge

La distance

Des enfants à transporter

Logistique contraignante (ex : dépose du matériel)



2nd temps de travail : Quels sont les leviers pour agir ?

Actions Équipements/Matériels

- Organisation d'une bourse aux vélos et aux équipements : comme celle qui existe à la Beaujoire, organisée par Place au Vélo
- Mise à disposition de matériel (trottinettes, vélos) pour le tester : interroger Bicloo à ce sujet : quelles suites au bout d'un an de test, quel accompagnement de l'utilisateur ?
- Centraliser et communiquer sur les aides existantes
- Mise en place d'un atelier d'auto-réparation
- Mise en place de « station-service vélo »
- Permettre plus largement l'accès des vélos au tram-train
- Travailler avec les employeurs sur la mise à disposition de douches ou autres solutions pour faciliter la venue à vélo au travail : lien avec l'association des entreprises de la Chapelle (ECE) / lien avec le Pack Mobilité Employeur de Nantes Métropole

Actions Sensibilisation/Animation

- Imaginer un passeport vélo en lien avec les commerçants de La Chapelle (si je viens en vélo, je gagne des points/bons d'achats)
- Démultiplier et pérenniser les actions dans les écoles
- Mettre en place des vélobus
- Organiser un défi entre entreprise ou à l'échelle de la ville
- Organiser un dimanche sans voiture
- Organiser un événement festif/convivial
- Proposer des cours de remise en selle

Actions Prévention

- Imaginer des actions pour mieux cohabiter : mise en place de panneaux rigolos ? Agir sur les comportements ?
- Organiser des actions Code de la route

Actions Communication/Partage

- Mettre en place un groupe d'utilisateurs pour partager les expériences
- Faire connaître les pistes cyclables et les chemins de traverse et améliorer leur signalétique



3ème temps de travail : Quelles sont les actions/thèmes prioritaires ?

Frein 1 = Danger

⇒ **Actions Prévention**

- Imaginer des actions pour mieux cohabiter : mise en place de panneaux rigolos ? Agir sur les comportements ?

Frein 2 = Budget

⇒ **Actions Équipements/matériels**

- Centraliser et communiquer sur les aides existantes

Frein 3 = Manque de culture vélo, d'apprentissage, de sensibilisation

⇒ **Actions Sensibilisation/Animation**

- Démultiplier et pérenniser les actions dans les écoles

Frein 4 = Méconnaissance des parcours

⇒ **Actions Communication/Partage**

- Faire connaître les pistes cyclables et les chemins de traverse et améliorer leur signalétique



Prochaine réunion : **4 octobre à 20h**

Objectifs des prochaines séances :

- ⇒ Proposition d'inviter l'association Place au Vélo
- ⇒ Décliner les actions prioritaires de manière opérationnelle

Contact : agenda21@lachapellesurerdre.fr
02 51 81 87 87